

II/ Le risque :

Le risque est au cœur de la vie de notre société et de son organisation, il constitue un thème de réflexion majeur, un objet d'étude complexe et pluridisciplinaire, c'est une notion qui se développe et se complexifie au cours du temps et qui demande des modes et des mesures de traitement bien déterminés. Dans ce contexte, l'étude de ce concept, au cours de ce premier chapitre, sera une priorité intrinsèque, ce chapitre propose en premier lieu une présentation spécifique du concept risque de sa définition pluridisciplinaire, à travers de nombreuses disciplines, jusqu'à ses dimensions ; sociale, spéciale et légale. Ensuite, il aborde les différentes méthodes de traitement qui existe dans le monde en vue de la réduction de ses conséquences sur les personnes, les biens et l'environnement[6]. La perception des dommages potentiels liés à une situation dangereuse se rapporte à la notion de risque. Le terme risque a plusieurs significations. De même, les risques peuvent être de nature très variée et beaucoup de classifications ont été proposées. l'acceptabilité du risque, seuil en dessous duquel on accepte l'existence du danger bien que sa gravité et sa probabilité d'occurrence ne soient pas nulles. Dans la suite du présent travail, le terme risque est lié sans ambiguïté aux risques encourus dans la conduite des systèmes. Exposition d'une cible (salarié, entreprise, environnement y compris la population...) à un danger. Le risque est caractérisé par la combinaison de la probabilité d'occurrence d'un événement redouté (accident) et de la gravité de ses conséquences. Exemples : Un salarié manipulant un produit chimique volatil est exposé à un risque par inhalation.

- Une installation utilisant ce produit chimique est exposée à un risque d'incendie.
- Un cours d'eau proche de l'installation est exposé à un risque de pollution, et le village avoisinant peut subir les effets d'un nuage toxique dégagé par l'incendie.

II.1/Des visions disciplinaires et complémentaires du concept «risque» :

Le risque fait l'objet de nombreux travaux de recherche dans des disciplines variées : géographie, écologie, sociologie... Chaque discipline possède sa propre vision du risque qui en résulte une multitude de définitions qui enrichissent la notion du risque par leur aspect complémentaire, les définitions qui ont été choisies sont ceux qui touchent notre thématique[6].

II.1.1/La définition du concept «risque» en géographie :

Les géographes, par contre, ont abordé le risque à partir de « l'Aléa », en étudiant les phénomènes naturels, leurs manifestations et mécanismes de déclenchement et leurs conséquences sur l'espace et la société.

II.1.2/La définition du concept «risque» en science de l'environnement :

La plupart des définitions du risque dans les sciences de l'environnement convergent vers la définition du centre d'expertise en analyse environnementale du Québec qui s'intéresse à la possibilité d'effets pervers sur des récepteurs de l'environnement suite à l'exposition d'un agent stressant. L'environnement est défini comme le milieu ambiant avec lequel les espèces vivantes entretiennent une relation. Et un agent stressant correspond à tout contaminant capable de provoquer une réponse néfaste[6].

II.1.3/La définition du concept «risque» en santé et sécurité humaine :

Le risque pour la santé humaine est défini comme la probabilité d'altération de la santé des individus attribuables à une exposition à un ou plusieurs facteurs de risque.

II.1.4/La définition du concept «risque» en sécurité industrielle :

La sécurité industrielle peut être définie comme suit : « l'application systématique de politique, de procédures et pratiques de gestion visant à analyser, évaluer les conséquences, contrôler (par la mise en œuvre des mesures de prévention, de préparation, d'intervention, de rétablissement et de suivi) et communiquer les risques technologiques majeurs, de façon à protéger les employés, les populations.

L'environnement et les biens de l'organisation .La sécurité industrielle est une spécialisation multidisciplinaire intègre les connaissances de plusieurs sciences, comme le génie, la biologie, la chimie, etc. Dans cette spécialisation, le risque est généralement défini comme suit : « La menace de la probabilité et de la gravité d'un effet néfaste sur la santé, les biens matériels et l'environnement. ».

II.2/Synthèse et définition du concept «risque» :

Il est possible de réunir les définitions de chacun des domaines présentés précédemment en une seule définition commune. Certains éléments sont identiques car ce sont des concepts qui reposent sur les mêmes fondements malgré les différences de terminologie. Tel qu'il a été observé dans les sections précédentes, le risque est défini de plusieurs façons à travers les domaines ainsi qu'au sein de ces domaines mais ses fondements restent identiques :

II.2.1/La définition du concept « risque » :

Le risque se définit par la probabilité de survenue d'un événement potentiellement néfaste (l'aléa) et par la gravité de ses conséquences (enjeux). C'est la combinaison d'enjeux soumis à un aléa .On le trouve ainsi traduit de façon simple en termes mathématiques :

Risque = Aléa (événement) x Vulnérabilité (enjeux) ou encore :

Risque = Probabilité x gravité Risques = Aléas x Vulnérabilité x Valeur



Schéma 1 : Équation et définition du risque[6].

Pas d'enjeu → pas de risque → Intérêt de ne pas développer l'urbanisation dans les secteurs exposés.

Enjeu à valeur importante → risque accru → Les modalités de prévention ne sont pas les mêmes en zone naturelle qu'en zone urbanisée (on peut laisser certaines pratiques agricoles en zone rouge, tandis que l'urbanisation y est interdite) .

Enjeux moins vulnérables → risque limité → Le respect des bonnes pratiques de constructions et d'utilisation des terrains est essentielle[6].

II.2.2/Composants du concept «risque» :

D'après l'équation précédente le risque se compose du triptyque : aléa, enjeux et vulnérabilité.

Risque = Aléa x Vulnérabilité x Valeur



Enjeux